

Chronique des abus ordinaires

Une pression de plus ?

Je suis très déçue de voir que personne n'a fait l'effort de venir ce matin. Autant la semaine dernière c'était justifié, autant cette semaine il y avait une forte offre de transports. Mes collègues ont tous eu au moins la moitié de leurs effectifs présents!

Si vous pouvez faire passer le message que le retard pris (6 heures maintenant) sur les autres groupes et sur le programme, devra être rattrapé par votre travail maison?

Il sera impossible de rattraper les cours vu nos emplois du temps mutuels chargés;

j'attends du groupe une bien meilleure motivation au travail dorénavant, le test final sera celui prévu je ne faciliterai ni n'allègerai rien.

The infamous bureau licence Galilée : please explain "grève générale" to these people

Reçu le 17 mars 2022

les partiels de niveau 2 prévu pour la semaine du 20 mars sont maintenus.

Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour être présent et anticiper les éventuels problèmes de transport

Vers l'infini et l'au-delà avec le coefficient d'absence

Dans certaines formations, la note finale d'une matière donnée est = note originelle * coefficient d'absence. Le coefficient d'absence dans ce cas varie entre 0,5 et 1 et est une fonction inversement proportionnelle du nombre d'absence.

Les étudiant·es avec un contrat de travail ne devraient pas tomber sous le coup du coefficient d'absence : il devrait toujours être égal à un. Cette règle n'est pourtant pas appliqué par tous·tes.

Dans tous les cas, même pour les étudiant·es sans contrat de travail, il conduit à des situations absurdes : une élève bilingue en anglais mais ne pouvant assister au cours doit avoir 20/20 pour pouvoir valider sa matière d'anglais à 10 (=20*0,5). Et si le coefficient d'absence s'applique aux rattrapages, c'est parti pour la loop infinie...

Tout ceci paraît franchement en-dehors des clous : les absences peuvent, d'après le règlement de l'université, conduire à des défaillances si non justifiées ; mais elles ne devraient pas rentrer en compte de façon automatique dans le calcul des notes matière par matière, sinon ce serait la double peine.

BUT droit : le far west universitaire

Mesdames, Messieurs, les bonus de point sur la moyenne pour présence les jours de grève et donc de problèmes de transport. No comment.

Quelqu'un pour définir banalisation, c'est pas clair

Les profs qui prennent en compte les cours réalisés lors des jours de grève devant quelques étudiant·es pour le partiel

Nouvelle proposition de loi contre la précarité étudiante : Le Uber à 1 €

Réponse d'un·e enseignant·e à des étudiant·es ne pouvant venir un jour de grève car habitant en Essone (déjà qu'ils viennent hors des jours de grève relève d'une détermination) : "bah vous vous débrouillez, vous n'avez qu'à prendre un uber"

Si vous faites l'objet de pratiques abusives ou si vous en avez connaissance, vous pouvez les signaler en envoyant un mail à :

contactp13@p13enlutte.lautre.net



Le WhatsApp

Le site de la mobilisation

